



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024

SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL DE SECURISATION
ET DE GESTION DES RESEAUX D'EAU POTABLE

SOMMAIRE

1	LE SYDRO 71	4
	a Dates et chiffres clés	4
	b Compétence et missions exercées en 2024	4
	c Composition au 31/12/2024	5
2	LE BUREAU ET LE COMITÉ SYNDICAL	6
	a Comité syndical au 31/12/2024	6
	b Bureau syndical au 31/12/2024	6
3	RESSOURCES HUMAINES	7
4	LES COMPTES FINANCIERS 2024	8
	a Budget principal	8
	b Budget annexe sécurisation	9
	c Budget annexe AMO-MOE	10
5	LES ACTES ADMINISTRATIFS	11
	a Comité syndical	11
	b Bureau syndical	11
6	LA COMPÉTENCE SÉCURISATION	12
	a Données financières : montant de la contribution, financement	12
	b Travaux réalisés	12
	c Autres actions	15
7	LE FONDS DE RENOUVELLEMENT	16
	a Objectifs	16
	b Fonctionnement	16
	c Volume de travaux 2024 envisagé, financé et caractéristiques des réseaux renouvelés	16
	d Financement	17
	e Suivi administratif et financier	17
8	LES MISSIONS AMO-MOE	18
	a Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO)	
	a.1. Procédures de délégation de service public	19
	a.2. Gestion du Service Public/suivi de contrats	19
	a.3. Rapport sur le Prix et la Qualité du Service	20
	a.4. Visites d'installations	20
	a.5. Marchés de maîtrise d'œuvre	21
	a.6. Marchés de prestation de service	21
	a.7. Autres prestations AMO	22
	a.8. Comités syndicaux et réunions de Bureau	22
	b Maîtrise d'œuvre (MOE)	
	b.1. Avant projets	23
	b.2. Marché de travaux	23
	b.3. Travaux réalisés	24
9	ÉVÉNEMENTS, RENCONTRES, INTERVENTIONS	25
10	LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE	26



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Photographie Laurent FLORES

Ces derniers mois ont été riches en nouveautés et en rencontres.

Le SYDRO 71 a reconstitué son équipe au complet :

➤ Nous avons accueilli un nouveau technicien : Thomas Rouillet qui a intégré la cellule AMO MOE.

➤ Nous avons accueilli un nouveau directeur : Jean-Jacques Prély qui a pris ses fonctions ce début janvier 2025.

Tout se passe bien... Beaucoup de révisions de schéma directeur sont en cours...

Nous avons également lancé un appel à concurrence pour sélectionner le bureau d'études qui se chargera de la mise à jour du schéma départemental des interconnexions.

La première étude se concentrait sur les risques de pollution. La révision de cette étude prendra en compte principalement les risques de raréfaction des ressources.

Chaque collectivité, adhérente ou non au SYDRO 71, sera visitée. Il nous faut connaître chaque interconnexion intra-syndicale pour finaliser la liste des priorités de travaux à mener sur tout le territoire départemental.

Transfert de compétences

... Si la loi sur le transfert obligatoire des compétences Eaux et Assainissement a été assouplie, il n'en reste pas moins qu'un transfert est toujours possible. La décision appartient aux membres de chaque syndicat. A nous d'y réfléchir ...

Compétence sécurisation

... Qu'il y ait ou non transfert, que l'on soit président de syndicat, de communauté de communes ou de communauté d'agglomération, il est essentiel que, tous, nous adhérons au SYDRO 71 pour garantir la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable.

Nous avons besoin de temps et de ressources financières pour protéger les Saône-et-Loiriens face aux enjeux environnementaux prévus pour 2050...

Je reprends les mots de Monsieur le préfet lors de notre dernière entrevue. " Il faut favoriser la solidarité territoriale pour sécuriser l'alimentation en eau potable et piloter la gestion de la ressource à l'échelle départementale (par le développement d'interconnexions des réseaux notamment...). Le SYDRO est là pour ça ".

Nous avons déjà entamé des discussions avec les non-adhérents du SYDRO 71, essentiellement avec les agglomérations. Tous autour de la table !

Nous espérons avoir réalisé toutes les rencontres d'ici la fin de l'année 2025..... et nous espérons convaincre... aidés en cela par Monsieur le préfet.

Il faut que le SYDRO 71 prenne les rênes car il possède une vision globale des ressources et des besoins. Il ne faut laisser personne au bord du chemin lorsque le manque d'eau se fera sentir.

Toute l'équipe du SYDRO 71 vous souhaite un bel été... avec juste ce qu'il faut de pluie !

Bonne lecture à toutes et à tous

Isabelle LAGOUTTE
Présidente du SYDRO 71
Présidente du Syndicat des Eaux de la Vallée du Sornin

1 | LE SYDRO 71

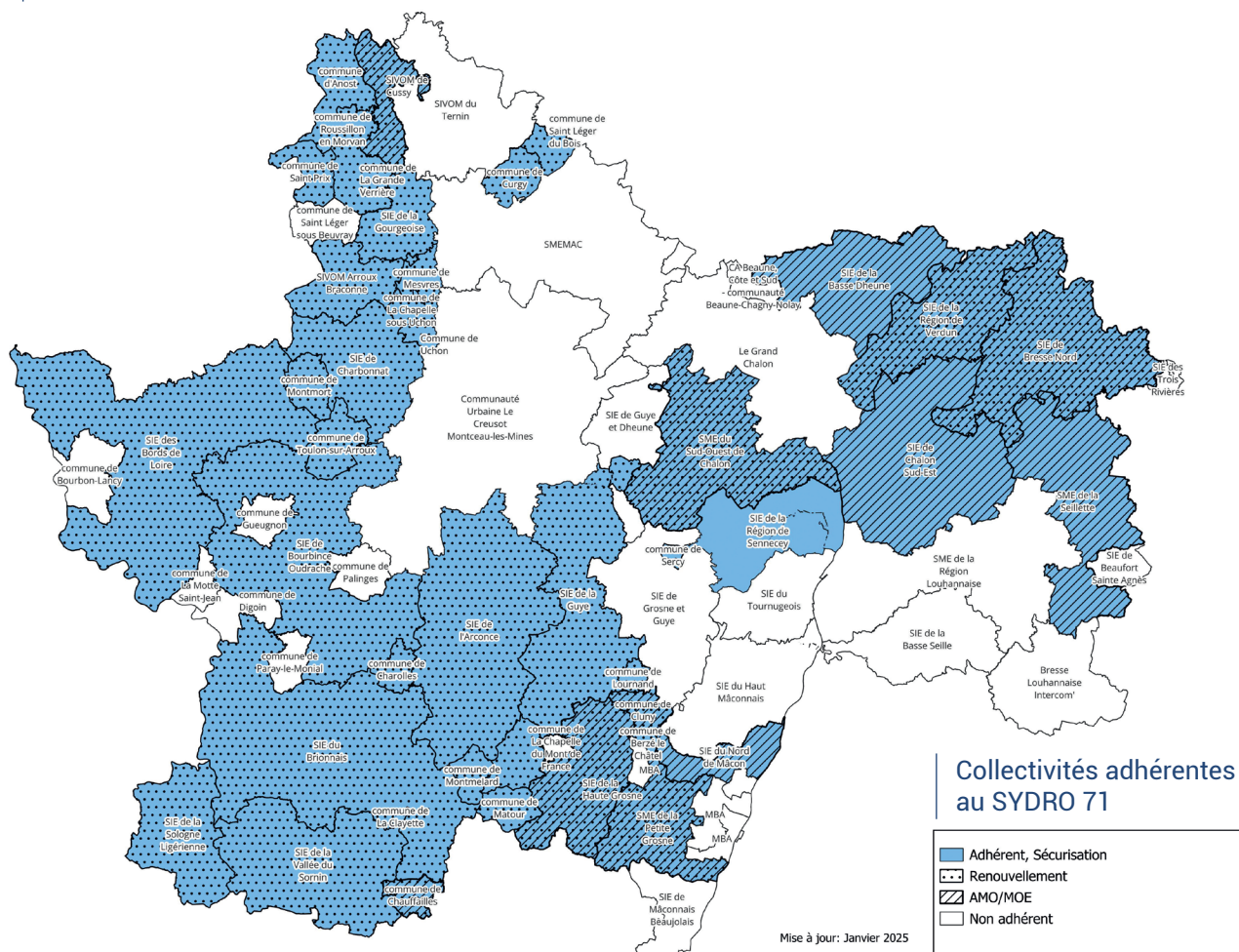
a | Dates et chiffres clés

1991	Création d'un fonds pour le renouvellement, abondé par une subvention du Conseil général et une participation au mètre cube consommé.
1995	Création d'un Syndicat Mixte Départemental ouvert pour le gérer (SMD71), sous la Présidence de Auguste LAVENIR.
2013	Evolution du pacte statutaire : prise de la compétence Sécurisation de l'approvisionnement en eau potable.
2017	Validation du Schéma Départemental des Interconnexions de Secours.
2020	Réalisation des 1 ^{ers} travaux d'interconnexion issus du Schéma Directeur Départemental
2023	Election de Isabelle LAGOUTTE, SIE de la Vallée du Sornin, à la Présidence du SYDRO 71.

b | Compétences et missions exercées en 2024

1	COMPÉTENCE OBLIGATOIRE	• Sécurisation de l'approvisionnement en eau potable
1	COMPÉTENCE OPTIONNELLE	• Fonds de renouvellement des réseaux d'eau potable
	MISSIONS FACULTATIVES	• Assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre

c | Composition au 31/12/2024



22 COMMUNES + **21** SYNDICATS + **1** EPCIFP + **1** DÉPARTEMENT 71

ANOST
BERZE-LE-CHATEL
CHAROLLES
CHAUFFAILLES
CLUNY
CURGY
LA CHAPELLE –SOUS-UCHON
LA CLAYETTE
LA GRANDE VERRIERE
LE PULEY
LE VILLARS
LOURNAND
MATOUR
MESVRES
MONTMELARD
MONTMORT
ROUSSILLON-EN-MORVAN
SAINT-LEGER-DU-BOIS
SAINT-PRIX-EN-MORVAN
SERCY
TOULON-SUR-ARROUX
UCHON

SIE DE BOURBINC-OUDRACHE
SMAEP DE CHALON SUD EST
SIE DE CHARBONNAT
SIE DE L'ARCONCE
SIE DE LA BASSE DHEUNE
SIE DE LA BRESSE NORD
SIE DE LA GOURGEOISE
SIE DE LA GUYE
SIE DE LA HAUTE GROSNE
SME DE LA PETITE GROSNE
SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE DOUBS
SIE DE LA SOLOGNE LIGERIE
SIE REGION DE SENNECE LE GRAND
SIE DE LA VALLEE DU SORNIN
SIE DES BORDS DE LOIRE
SIE DU BRIONNAIS
SIE DU NORD DE MACON
SIVOM ARROUX BRACONNE
SIVOM DE CUSSY-EN-MORVAN
SME DE LA SEILLETTE
SME DU SUD OUEST DE CHALON

45 COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES

COMPÉTENCE OBLIGATOIRE

Sécurisation
45 adhérents

dont

COMPÉTENCE OPTIONNELLE

Fonds de renouvellement
39 adhérents

MISSION FACULTATIVE

AMO-MOE
12 adhérents

EPCIFP : Communauté d'Agglomération du Mâconnais Beaujolais (MBA)
pour la commune de SOLOGNY

Les communes de LE PULEY et de LE VILLARD rejoindront respectivement le SIE de La Guye et le SIE du Haut Mâconnais au 01/01/2025.



2 | LE BUREAU ET LE COMITÉ SYNDICAL

a | Comité syndical au 31/12/2024

Le SYDRO 71 est administré par un Comité composé des délégués des personnes morales élus par leurs Assemblées délibérantes :



> 3 DÉLÉGUÉS
TITULAIRES

LES COLLECTIVITÉS
DISTRIBUTRICES
D'EAU

> 87 DÉLÉGUÉS
TITULAIRES

1 délégué titulaire et 1 suppléant
par tranche de 3 500 habitants
commencée avec un maximum
de 10 délégués par collectivité

b | Bureau syndical au 31/12/2024 composé de 15 membres : 1 président ou vice-président par arrondissement et 10 membres

1
PRÉSIDENTE

M^{me} Isabelle LAGOUTTE
Charolles – SIE de LA VALLEE DU SORNIN

4
VICE-PRÉSIDENTS

M^{me} Catherine AMIOT
Autun - Conseil départemental

M. Dominique JOBARD
Mâcon - SME de LA PETITE GROSNE

M. Joël MARTIN
Louhans - SIE BRESSE NORD

M. Michel LANGLOIS
Chalon - SME de CHALON SUD OUEST

10
MEMBRES

M. Robert BACHELET
Mâcon - LE VILLARS

M. Jean-Marc CHEVALIER
Mâcon - SIE de LA HAUTE GROSNE

M. Michel COLOMBET
Chalon - SME de CHALON SUD OUEST

M. François DE GUELIS
Autun - SIE de la GOURGEOISE

M. Jean-Bernard DESCHAMPS
Charolles – SIE de L'ARCONCE

M. André DIGOIN
Autun - SIVOM ARROUX BRACONNE

M. Gérard DUBIEF
Chalon - SIE de la BASSE DHEUNE

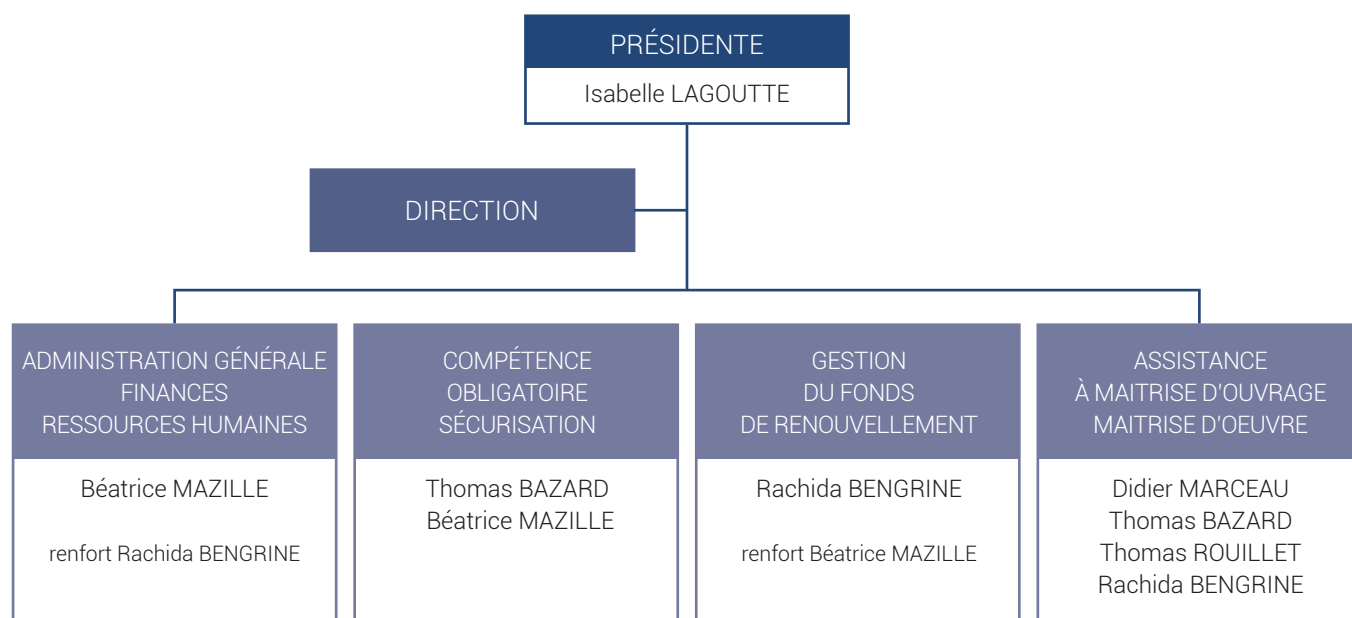
M. Christian GUICHARD
Louhans- SME de LA SEILLETTE

M. Jean SIMONIN
Louhans- SME de LA SEILLETTE

M. Dominique VAIZAND
Charolles – SIE du BRIONNAIS

3 | RESSOURCES HUMAINES

> ORGANIGRAMME AU 31/12/2024



> RESSOURCES HUMAINES

La collectivité emploie dans une large majorité des agents titulaires.

Au 31/12/2024, la filière technique compte 4 postes à temps complet (1 ingénieur, 3 techniciens) et la filière administrative 2 postes à temps complet (1 rédacteur et 1 adjoint administratif)

Budget Principal

012 = 171 530 € au 31 décembre 2024

- 1 poste de rédacteur principal 1 cl est affecté à l'administration générale, finances et ressources humaines des 3 services.
- 1 poste de technicien principal 2 cl est affecté à la Sécurisation et aux missions AMO-MOE.
- 1 poste d'adjoint principal 1 cl est affecté à la gestion du fonds de renouvellement.
- 1 poste d'ingénieur non pourvu en 2024.

Budget AMO-MOE

012 = 107 297 € au 31 décembre 2024

- 1 technicien principal 1 cl.
- 1 technicien contractuel.

> FORMATIONS DES AGENTS

- Les marchés publics à procédure adaptée
15h00 - 1 agent
- Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR)
7h00 - 2 agents

4 | LES COMPTES FINANCIERS 2024

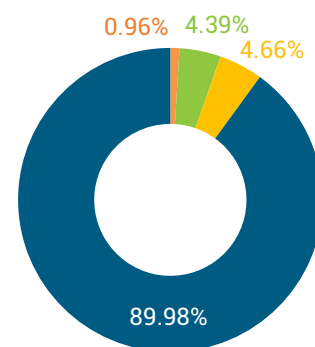
a | Budget principal :

Soumis à l'instruction comptable M57, ce budget est destiné au suivi comptable et financier de l'administration générale. Il intègre les aides financières attribuées par le Fonds de renouvellement.

Vue d'ensemble du réalisé par chapitre de fonctionnement en dépenses et recettes :

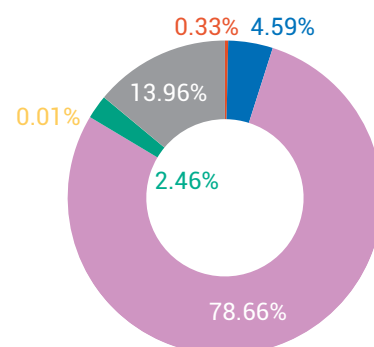
> DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	DÉSIGNATION	MONTANT
011	Charges à caractère général	37 643,01 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	171 529,53 €
65	Autres charges de gestion courante	182 218,64 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 515 491,94 €
TOTAL DÉPENSES		3 906 883,12 €



> RECETTES DE FONCTIONNEMENT

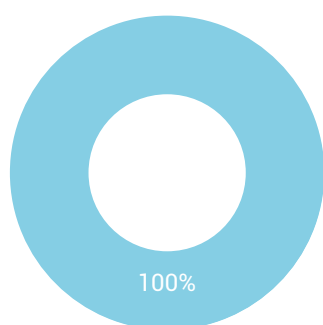
CHAPITRE	DÉSIGNATION	MONTANT
013	Atténuations de charges	14 339,00 €
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	197 865,00 €
74	Dotations et participations	3 392 776,29 €
75	Autres produits de gestion courante	105 907,63 €
77	Produits spécifiques	345,19 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	602 115,74 €
TOTAL RECETTES		4 313 348,85 €



Vue d'ensemble du réalisé par chapitre d'investissement en dépenses et recettes :

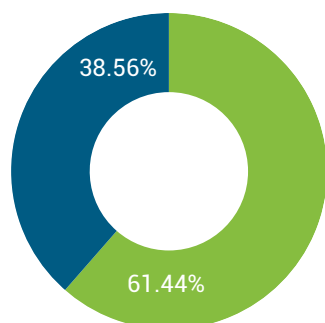
> DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	DÉSIGNATION	MONTANT
204	Subventions d'équipement versées	3 246 445,00 €
TOTAL DÉPENSES		3 246 445,00 €



> RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	DÉSIGNATION	MONTANT
001	Excédent d'investissement reporté	5 601 021,91 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 515 491,94 €
TOTAL RECETTES		9 116 513,85 €



> VOLUMÉTRIE 2024

Nombre de mandats	Nombre de titres	Nombre de flux PES	Nombre de PJ	Volume PJ
260	94	93	865	109.50 Mo

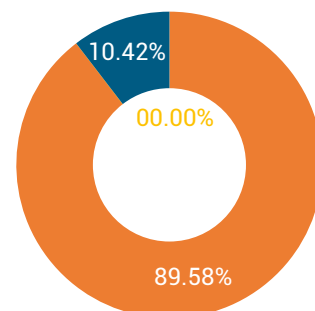
b | Budget annexe sécurisation

Créé par délibération CS 26/2014 du 11/12/2014 conformément aux préconisations de la préfecture, ce budget est destiné au suivi comptable et financier de la compétence "SECURISATION" à compter du 01/01/2015. Soumis à l'instruction comptable M57, il est assujéti à la TVA.

Vue d'ensemble du réalisé par chapitre de fonctionnement en dépenses et recettes :

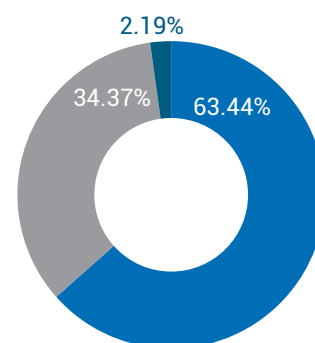
> DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	DÉSIGNATION	MONTANT
011	Charges à caractère général	145 038,00 €
65	Autres charges de gestion courante	0,05 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 870,17 €
TOTAL DÉPENSES		161 908,22 €



> RECETTES DE FONCTIONNEMENT

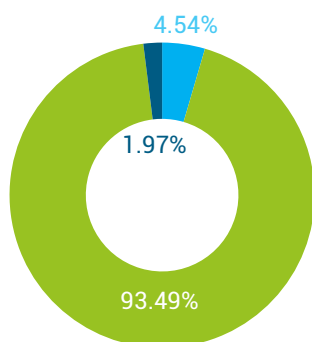
CHAPITRE	DÉSIGNATION	MONTANT
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	371 206,43 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	201 103,35 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 822,28 €
TOTAL RECETTES		585 132,06 €



Vue d'ensemble du réalisé par chapitre d'investissement en dépenses et recettes :

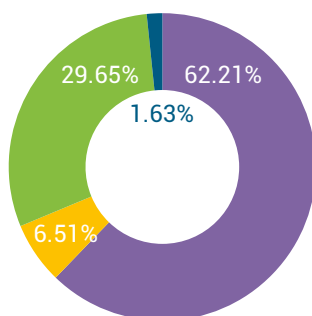
> DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	DÉSIGNATION	MONTANT
20	Immobilisations incorporelles	29 498,96 €
23	Immobilisations en cours	608 117,62 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 822,28 €
TOTAL DÉPENSES		650 438,86 €



> RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	DÉSIGNATION	MONTANT
10	Dotations, fonds divers et réserves	644 159,49 €
13	Subventions d'investissement reçues	67 422,18 €
001	Excédent d'investissement reporté	307 088,51 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 870,17 €
TOTAL RECETTES		1 035 540,35 €



> VOLUMÉTRIE 2024

Nombre de mandats	Nombre de titres	Nombre de flux PES	Nombre de PJ	Volume PJ
25	48	37	208	44.94 Mo

c | Budget annexe AMO-MOE

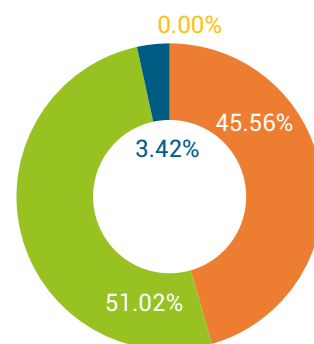
A compter du 1^{er} janvier 2014, il est créé un budget annexe (M57), pour la mission optionnelle Assistance à maîtrise d'ouvrage et de Maîtrise d'œuvre (AMO/MOE).



Vue d'ensemble du réalisé par chapitre de fonctionnement en dépenses et recettes :

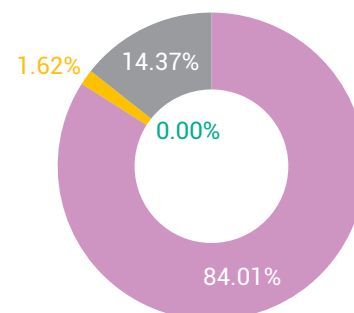
> DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	DÉSIGNATION	MONTANT
011	Charges à caractère général	95 824,03 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	107 296,46 €
65	Autres charges de gestion courante	3,29 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 196,87 €
TOTAL DÉPENSES		210 320,65 €



> RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	DÉSIGNATION	MONTANT
74	Dotations et participations	211 337,00 €
75	Autres produits de gestion courante	0,37 €
77	Produits spécifiques	4 076,84 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	36 149,46 €
TOTAL RECETTES		251 563,67 €



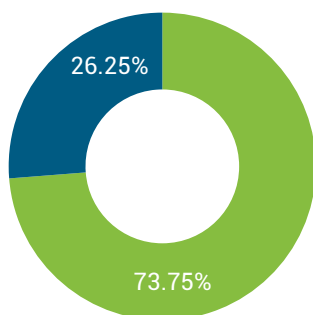
Vue d'ensemble du réalisé par chapitre d'investissement en dépenses et recettes :

> DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	DÉSIGNATION	MONTANT
TOTAL DÉPENSES		0 €

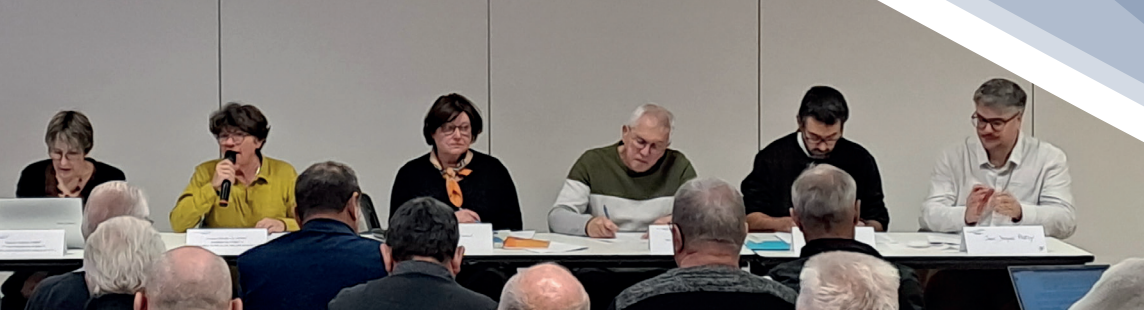
> RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	DÉSIGNATION	MONTANT
001	Excédent d'investissement reporté	20 222,35 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 196,87 €
TOTAL RECETTES		27 419,22 €



> VOLUMÉTRIE 2024

Nombre de mandats	Nombre de titres	Nombre de flux PES	Nombre de PJ	Volume PJ
174	19	58	458	52.63 Mo



5 | LES ACTES ADMINISTRATIFS

a | Comité syndical

- > le 21 février à **CHARNAY LES MÂCON**
- > le 10 septembre à **CHARNAY LES MÂCON**
- > le 17 décembre à **MÂCON**

Décisions

CS202401	ADOPTION DES CFU 2023 BUDGETS PRINCIPAL ET ANNEXES
CS202402	AFFECTATIONS RESULTATS 2023 BUDGETS PRINCIPAL ET ANNEXES
CS202403	BP PRINCIPAL 2024
CS202404	BA SECURISATION 2024
CS202405	BA AMO- MOE 2024
CS202406	Fds RENOUELEMENT 2024 PROGRAMME FINANCIER
CS202407	MODIFICATIONS DES STATUTS ET DU REGLEMENT INTERIEUR
CS202408	DELEGATION COMPLEMENTAIRE DU COMITE AU PRESIDENT
CS202409	PRIME POUVOIR ACHAT
CS202410	MANDATS CDG71 SANTE PREVOYANCE
CS202411	CONVENTION APPUIS TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF AVEC LE DEPARTEMENT71
CS202412	RH-CREATION POSTE ADJOINT TECHNIQUE
CS202413	RAPPORT D'ACTIVITE 2023
CS202415	REPRISE DE COMPETENCE DE LA COMMUNE DE LE PULEY
CS202416	REPRISE DE COMPETENCE DE LA COMMUNE DE LE VILLARS
CS232417	DOB 2025
CS202418	SECURISATION 2025 - CONTRIBUTION
CS202419	RENOUELEMENT CONTRIBUTION OPT 2025
CS202420	AMOMOE PARTICIPATIONS 2025
CS202421	DUREE AMORTISSEMENTS SCHEMA DIRECTEUR
CS202422	RIFSEEP REFONTE 2025
CS202423	ECRITURE COMPTABLES ENTRE BUDGETS 2024
CS202424	ADHESION CONTRAT COLLECTIF PREVOYANCE
CS202425	ADHESION CONTRAT COLLECTIF SANTE
CS202426	ASSURANCE STATUTAIRE 26-29 MANDAT CDG71

b | Bureau syndical

- > le 13 février
- > le 18 juin
- > le 10 décembre

Décisions

BS202401	Fds RENOUELEMENT 2021 ET 2022 - PROROGATIONS DELAIS AIDES FINANCIERES
BS202402	Fds RENOUELEMENT 2021- PROROGATIONS DELAIS AIDES FINANCIERES
BS202403	Fds RENOUELEMENT 2022 ET 2023 – PROROGATIONS DELAIS AIDES FINANCIERES
BS202404	MODIFICATIONS TRAVAUX PGF2024

6 | LA COMPÉTENCE SÉCURISATION

Le SYDRO 71 a pour objet la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable des collectivités adhérentes.

De par cette compétence socle, il assure la sécurité de l'alimentation en eau potable des collectivités distributrices membres en cas de défaillance de leur propre ressource par :

- La réalisation sous sa maîtrise d'ouvrage des travaux d'interconnexion de secours,
- L'approvisionnement dans certains cas extrêmes par camions citernes ou par livraison d'eau en bouteille.

a | Données financières : montant de la contribution, financement

La contribution sécurisation est fixée l'année N pour l'année N+1. Il s'agit d'un tarif au m³ facturé auprès des abonnés. Elle a permis de financer le schéma directeur départemental de sécurisation et est adaptée aux objectifs de travaux retenus par le SYDRO 71.

Lors de l'assemblée du 13 décembre 2023, il a été décidé de fixer à 0.033 €/m³ le montant de cette contribution pour 2024.

0.033 €/m³

Montant de la contribution
fixée pour l'année 2024

Une actualisation du Schéma Directeur Départemental des Interconnexions a été initiée cette année. La procédure a été interrompue pour insuffisance de concurrence. Elle sera relancée sur 2025.

b | Travaux réalisés

1. Interconnexion SME du Sud-Ouest de Chalon/CA Grand Chalon afin de sécuriser le Pôle médical de Dracy le Fort

Le projet concerne principalement la création d'une canalisation d'interconnexion et ses équipements hydrauliques associés afin d'assurer une alimentation de secours en eau potable du Syndicat Mixte de Chalon Sud-Ouest (SMECSO) au niveau de la commune de Dracy-le-Fort depuis le réseau de la commune de Châtenoy-le-Royal appartenant au périmètre géré en régie par la communauté d'agglomération du Grand Chalon.

Cette interconnexion est particulièrement importante pour le Syndicat mais également pour la CA Grand Chalon dans la mesure où elle permettra de sécuriser le Pôle Médical de Dracy le Fort (clinique orthopédique, unité médico-psychiatrique, centre de suites de soins, ...).

La mission de maîtrise d'œuvre a été confiée au Cabinet BEREST.

A l'issue de la consultation lancée en 2023, c'est le groupement d'entreprises DBTP / GUINOT TP qui a réalisé les travaux.

Le montant initial du marché de travaux était de 524 583,15 € HT. L'enveloppe globale incluant AMO et frais divers est de l'ordre 625 000 € subventionnée à hauteur de 250 000 € par le Conseil départemental de Saône et Loire.

Les travaux réalisés, entre juillet et octobre ont consisté en :

- La création d'une canalisation en polyéthylène haute densité renforcé de diamètre nominal 250 mm ext. PN16 sur une longueur totale d'environ 1660 ml répartie sur 2 tronçons,
- Ses accessoires (vannes de sectionnement, purges, vannes de régulation hydraulique, débitmètre de vente d'eau télégéré).

Cette interconnexion fonctionne dans les deux sens.

- Dans le sens CA du Grand Chalon vers le SMECSO, un essai de mise en route de l'interconnexion a été effectué le 28 novembre 2024. Le débit maximum obtenu était de 65 m³/h sous 1 bar (sur 15 mn). La capacité est suffisante pour fournir le débit de pointe nécessaire (estimé à 10 m³/h) pour secourir le secteur du Pôle Médical de Dracy le Fort.
- Dans le sens SMECSO vers la CA Grand Chalon, la capacité théorique de l'interconnexion est de 468 m³/j en situation de pointe. Elle permettrait le secours d'une partie de la commune de Châtenoy le Royal.



Soudure des canalisations en PEHD



Soudure au miroir



Forage dirigé sous Rond-Point de la RD978



Chambre d'équipements

Les travaux ont été réceptionnés le 28/02/2025.

2. Interconnexion entre Mâconnais Beaujolais Agglomération et le SME du Nord de Mâcon

L'interconnexion de secours vise à pouvoir sécuriser la partie ouest du SME du Nord de Mâcon (communes de Charbonnières, Laizé, Verzé) à partir de Mâconnais Beaujolais Agglomération. Cette interconnexion vient en complément de l'interconnexion existante qui permet déjà de sécuriser la partie Est du SME du Nord de Mâcon et en sens inverse la partie Nord de Mâconnais Beaujolais Agglomération.

Elle est indispensable pour permettre au SME du Nord de Mâcon la réalisation de travaux de réhabilitation du génie-civil de son unique puits qui nécessiteront de mettre à l'arrêt le puits pendant plusieurs mois en 2025 et 2026.

La mission de maîtrise d'œuvre a été réalisée par le SYDRO71.

A l'issue de la consultation lancée au premier trimestre 2024, c'est l'entreprise POTAIN TP qui a réalisé les travaux.

Le montant définitif du marché de travaux est de 210 189,96 € HT. L'enveloppe globale incluant AMO et frais divers est de l'ordre 275 600 € subventionnée à hauteur de 110 240 € par le Conseil départemental de Saône et Loire.

Les travaux réalisés, entre septembre et novembre ont consisté en :

- La création d'un réseau d'interconnexion entre le réseau de distribution présent au Nord d'Hurigny et le réseau situé sur le Sud de Laizé au niveau du réservoir de Rejeppes. Le réseau d'interconnexion est en canalisation fonte de diamètre nominal 150 mm sur une longueur totale d'environ 1 120 ml. Il comporte les accessoires utiles (vannes de sectionnement, purges, stabilisateur amont-aval, compteur de vente d'eau télégéré).
- L'ajout de deux stabilisateurs aval sur le réseau de Laizé.
- L'ajout d'un clapet anti-retour sur le réseau de Charbonnières.

Cette interconnexion fonctionne dans un seul sens. Des essais de fonctionnement et une période de mise en observation du fonctionnement ont été réalisés du 27 novembre au 4 décembre 2024.

- Pendant la période d'observation, l'interconnexion a permis de fournir 399 m³/j en moyenne et 475 m³/j au maximum aux communes de Charbonnières, Laizé et Verzé en les alimentant complètement pendant l'essai.
- La canalisation d'interconnexion posée permettrait de fournir 767 m³/j si les infrastructures en amont n'étaient pas limitante.



Pose de la canalisation



Chambre d'équipements



Compteur télégéré

Les travaux ont été réceptionnés le 24 novembre 2024.



Stabilisateur
aval et ventouse



7 | LE FONDS DE RENOUVELLEMENT

a | Objectifs

- Préserver la valeur du patrimoine des collectivités adhérentes en participant au financement des travaux de renouvellement
- Assurer solidairement les besoins présents et futurs en matière de renouvellement des réseaux d'eau par une mutualisation des coûts
- Assurer une bonne préservation de la qualité de l'eau potable
- Garantir la qualité du service rendu à l'usager.

b | Fonctionnement

Les projets doivent être déposés auprès du SYDRO 71 pour le 15 octobre de l'année N-1.

Ils font l'objet d'un examen technique pour vérifier leur éligibilité aux règles définies dans le règlement intérieur et les statuts.

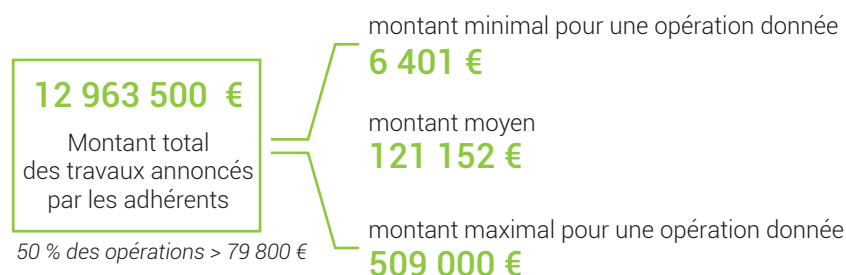
c | Volume de travaux 2024 financé et caractéristiques des réseaux renouvelés

Volume de travaux 2024

25 COLLECTIVITÉS
ont déposé 1 dossier
de demande d'aide financière

107 OPERATIONS
CONCERNÉES

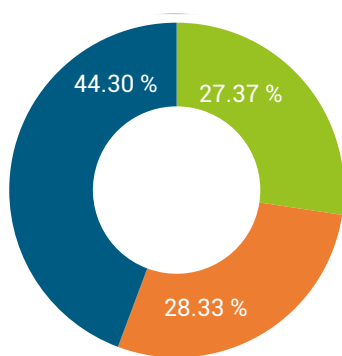
48 ARRÊTÉS ATTRIBUTIFS
D'AIDES FINANCIÈRES
délivrés



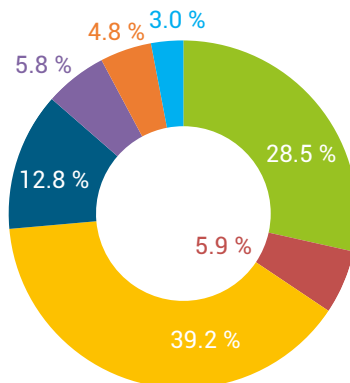
Caractéristiques des réseaux renouvelés par les adhérents

Linéaire total renouvelé	60 636 ml
Branchements repris	780 u
Montant total des travaux	11 990 257 €
prix moyen du ml	198 €/ml
Taux annuel de renouvellement moyen calculé sur les collectivités ayant déposé une demande	1.02 %
Age moyen conduite renouvelée	58.5 ans

Conduites projetées par nature

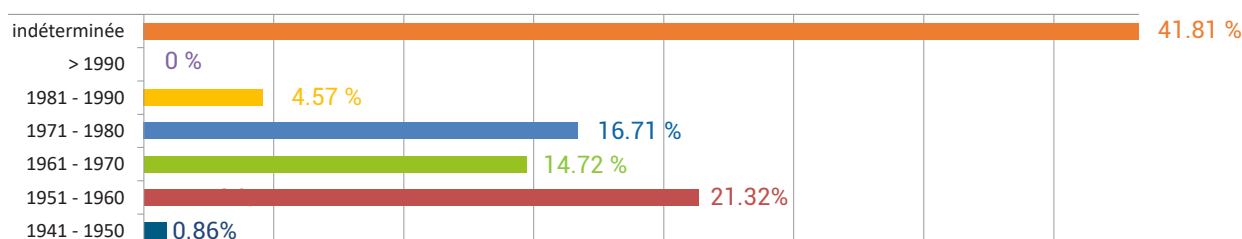


Réseaux remplacés par nature



Programmation 2024

Classe d'âge des réseaux renouvelés



d | Financement

➤ MONTANT TOTAL PRÉVISIONNEL DES SUBVENTIONS ACCORDÉES **5 197 033 €**

Fonds Propres SYDRO 71 : 4 283 858 € dont participation des adhérents de 0,41€/m³ facturé

➤ Aide financière du **Conseil départemental 473 487 €** (appel à projets)

Enveloppe financière des Agences de l'eau :

- Aides de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (ZRR) avec contractualisation sur la Communauté de Communes de St Cyr Mère Boitier et ZRR hors contrat,
- Aides de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse hors ZRR,
- Aides ponctuelles Agence de l'Eau Loire-Bretagne via 11^{ème} programme.

➤ Maintien du taux d'aide de base de 42,5 %

e | Suivi administratif et financier

➤ MONTANT TOTAL DES SUBVENTIONS VERSÉES : **3 246 445 €**

53 MANDATS (19 acomptes + 34 soldes)

➤ PROROGATION DU DÉLAI DE VALIDITÉ SUBVENTIONS :

2021 > **2** COLLECTIVITÉS CONCERNÉES

2022 > **8** COLLECTIVITÉS CONCERNÉES

2023 > **2** COLLECTIVITÉS CONCERNÉES

➤ MODIFICATION DU PROGRAMME DE TRAVAUX :

2023 > **1** COLLECTIVITÉ CONCERNÉE

2024 > **2** COLLECTIVITÉS CONCERNÉES

8 | LES MISSIONS AMO-MOE



Ces missions sont exécutées par les services du SYDRO 71.

Une convention liant le SYDRO 71 et le Conseil départemental 71, leur permet de bénéficier de l'appui technique des services du Département le cas échéant.

L'appui méthodologique (AMO) peut comprendre :

- Des conseils techniques et administratifs d'ordre général,
- L'établissement de programmes d'opérations, (définition des besoins, recensement des contraintes, approche de l'enveloppe financière et du planning prévisionnel),
- L'assistance pour la passation de marchés de maîtrise d'œuvre et leur suivi,
- L'assistance pour la réalisation d'études (dossier de consultation, passation de marché, suivi technique, administratif et financier ...),
- L'assistance pour le choix du mode de gestion et les procédures de délégation de leur service d'eau potable ou pour passer des marchés de prestations,
- L'assistance pour le suivi de la gestion de service délégué ou de régie (suivi physique des infrastructures, élaboration du rapport annuel sur le prix et la qualité du service, établissement éventuel d'un rapport d'expertise sur la gestion du service, assistance à la passation de conventions ou avenants aux contrats en cours).

L'appui technique (MOE) peut comprendre :

- La réalisation des études de faisabilité des projets de travaux,
- L'établissement des avant-projets et éventuellement des projets de travaux,
- L'assistance pour la passation des marchés de travaux (analyse technique des offres, assistance à la mise au point des marchés),
- Le visa des documents d'exécution établis par les entreprises de travaux,
- La direction de l'exécution des travaux jusqu'aux opérations de réception, des ouvrages par la collectivité maître d'ouvrage,
- La constitution des dossiers des ouvrages exécutés.

Au 31 décembre 2024, 12 collectivités bénéficient donc des missions AMO-MOE :

- | | |
|---------------------------------|--|
| ➤ le SIE BASSE DHEUNE | ➤ le SME de LA PETITE GROSNE |
| ➤ le SIVOM de CUSSY EN MORVAN | ➤ le SIE de la HAUTE GROSNE |
| ➤ le SME de LA SEILLETTE | ➤ le SIE de la Région de VERDUN sur LE DOUBS |
| ➤ la commune de CLUNY | |
| ➤ le SME du NORD de MACON | |
| ➤ le SIE de BRESSE NORD | |
| ➤ le SME du SUD-OUEST DE CHALON | |
| ➤ le SMAEP DE CHALON SUD EST | |
| ➤ la commune de CHAUFFAILLES | |

La commune de Berzé le Châtel a bénéficié des missions jusqu'au 30 juin 2024 pour permettre de réaliser la maîtrise d'œuvre d'une tranche de renouvellement de réseau.





a | Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO)

a.1 | Procédures de délégation de service public

Le SYDRO 71, à travers la mission d'AMO, assiste les collectivités dans la préparation de la procédure de DSP, l'élaboration des délibérations et rapports à l'assemblée délibérante, l'établissement des dossiers de consultation, l'établissement et la publication des avis de concession, la sélection des candidatures, la réalisation des visites d'ouvrages avec les candidats, l'analyse des offres, l'assistance dans la négociation avec les soumissionnaires, le rejet des candidats évincés et la notification au candidat retenu, les avis d'attribution, le montage des dossiers pour transmission au contrôle de légalité.

La commune de Cluny a bénéficié de l'assistance du SYDRO 71 pour la réalisation de la procédure de renouvellement de son contrat de prestation de service pour l'exploitation du service d'eau potable.

Le SIE de la Haute Grosne a bénéficié de l'assistance du SYDRO 71 pour le lancement de la procédure de renouvellement de son contrat de délégation de service public pour l'exploitation du service d'eau potable.

Le SIVOM de Cussy en Morvan a bénéficié de l'assistance du SYDRO 71 pour le lancement de sa procédure de renouvellement de son contrat de prestation de service pour l'exploitation du service d'eau potable.

a.2 | Gestion du Service Public/suivi de contrats

Le SYDRO 71 a réalisé différentes prestations pour les adhérents :

- Suivi des obligations contractuelles des délégataires notamment à l'occasion de la remise des rapports annuels : objectifs de rendement, obligations de renouvellement des compteurs et branchements, suivi des programmes prévisionnels de renouvellement du patrimoine, autres indicateurs techniques...
- Réunions de suivi avec les autorités concédantes et les délégataires des travaux et prestations prévus dans les contrats de délégation/prestation de service
 - 1 réunion de suivi sur les SIE de la Basse Dheune et du Nord de Mâcon.
- Assistance à la rédaction ou avis sur les avenants aux contrats de délégation :
 - Avenant n° 6 modifiant les tarifs de base du délégataire pour le SME de la Petite Grosne,
 - Avenant n°7 prolongeant la durée du contrat pour le SME de la Petite Grosne.
- Analyse des études et prestations réalisées par les délégataires dans le cadre des obligations contractuelles.
- Vérification des calculs d'indexations des tarifs de rémunération des délégataires/prestataires prévus dans les contrats de délégation/prestation de service (11 notes de calcul vérifiées).
- Validation de la facturation pour la rémunération du délégataire (SME de La Petite Grosne).
- Vérification des montants de reversement de la part collectivité.

a.3 | Rapport sur le Prix et la Qualité du Service

Réalisation de 11 RPQS de l'exercice 2023.
Ils ont été transmis au Conseil départemental pour alimenter l'Observatoire de l'Eau.



a.4 | Visites d'installations

Ont été réalisées plusieurs visites d'installations notamment :

- visite d'ouvrages du SIE de la Haute Grosne dans la cadre de la procédure de renouvellement de la délégation de service public,
- visite d'ouvrages de la commune de Cluny dans le cadre de la procédure de renouvellement du contrat de prestation de service,
- visite d'ouvrages du SIE de la Région de Verdun dans le cadre du schéma directeur d'alimentation en eau potable,
- visite d'ouvrages du SIE de la Basse Dheune dans le cadre de la préparation du dossier de consultation du schéma directeur d'alimentation en eau potable.



Station de pompage de Clermain
(SIE Haute Grosne)



Station de traitement d'Allerey-sur-Saône
(Bacs de décarbonatation)

a.5 | Marchés de maîtrise d'œuvre

7 marchés de maîtrise d'œuvre ont été suivis :

- SME du Nord de Mâcon (maîtrise d'œuvre de travaux de renouvellement/extension de réseau, maîtrise d'œuvre de travaux de réhabilitation d'un réservoir, maîtrise d'œuvre de travaux de réhabilitation d'un puits)
- SME de la Petite Grosne (maîtrise d'œuvre de travaux de renouvellement/extension de réseau, maîtrise d'œuvre de travaux de construction d'un réservoir)
- SME de la Seillette (maîtrise d'œuvre de travaux de réhabilitation des réservoirs)
- SIE de la Région de Verdun sur le Doubs (maîtrise d'œuvre de travaux de réhabilitation de 2 réservoirs).

Ce sont :

- 8 bons de commande qui ont été établis pour l'élaboration des avant-projets de travaux (élaboration du programme annuel de travaux) ou pour la réalisation des missions de maîtrise d'œuvre des travaux (renouvellement, extensions, aménagement d'ouvrages),
- 16 ordres de service et 32 certificats de paiement qui ont été établis après vérification des prestations et décomptes fournis.

a.6 | Marchés de prestation de service

- Assistance à l'élaboration d'un schéma directeur en eau potable comprenant une démarche de gestion patrimoniale sur :
 - La commune de Chauffailles,
- Assistance à l'élaboration d'un schéma directeur en eau potable comprenant une démarche de gestion patrimoniale et un diagnostic territorial d'accès à l'eau potable sur :
 - La commune de Cluny,
 - La commune de Lournand,
 - La commune de Berzé le Châtel,
 - Le SIE de la Haute Grosne,
 - Le SIE de la Basse Dheune.
- Assistance à l'élaboration d'un schéma directeur en eau potable comprenant une démarche de gestion patrimoniale, un PGSSE et un diagnostic territorial d'accès à l'eau potable sur :
 - le SIE de la Région de Verdun sur le Doubs,
 - le SIE de Bresse Nord,
 - le SME de la Seillette,
 - le SME de Châlon Sud-Est.
- Le SYDRO 71 a assisté les collectivités concernées pour l'élaboration des dossiers de consultation des entreprises, la publication du marché, l'analyse des offres et le choix des entreprises.
L'assistance du SYDRO 71 se poursuit en 2025 et 2026 avec le suivi de l'exécution des prestations.

a.7 | Autres prestations AMO

- Assistance au SME de la Seillette dans le cadre des travaux de réhabilitation de 4 réservoirs sur tour :
 - Suivi du marché de maîtrise d'œuvre (notamment éléments de mission VISA, DET et AOR sur Sagy et Saint Germain du Bois, éléments de mission VISA, DET sur Le Fay),
 - Etablissement et suivi des dossiers de demande de subventions auprès du Conseil départemental,
 - Suivi de la proposition de travaux pour la continuité du service.



Réhabilitation du réservoir du Fay (SME de la Seillette)

- Assistance au SIE de la Région de Verdun sur le Doubs dans le cadre des travaux de réhabilitation de 2 réservoirs sur tour :
 - Suivi du marché de maîtrise d'œuvre (notamment éléments de mission, ACT, et sur Navilly VISA, DET),
 - Etablissement et suivi des dossiers de demande de subventions auprès du Conseil départemental.
- Assistance au SME du Nord de Mâcon dans le cadre des travaux de réhabilitation de cuves de réservoirs semi-enterrés :
 - Suivi du marché de maîtrise d'œuvre (notamment éléments de mission ACT, VISA, DET),
 - Etablissement et suivi des dossiers de demande de subventions auprès du Conseil départemental.
- Assistance au SME du Nord de Mâcon dans le cadre des travaux de réhabilitation du puits de la Salle :
 - Suivi du marché de maîtrise d'œuvre (notamment éléments de mission PRO, ACT),
 - Etablissement et suivi des dossiers de demande de subventions auprès du Conseil départemental.
- Assistance au montage de dossiers de demande de subventions de travaux / études.

a.8 | Comités syndicaux et réunions de Bureau

Le SYDRO 71 était présent à toutes les assemblées générales, réunions de bureau de conseils municipaux auxquelles il a été invité soit 31 réunions au total.

Présence active avec réalisation d'une présentation pour ces réunions.



b | Maîtrise d'oeuvre (MOE)

b.1 | Avant projets

9 avant-projets de programmes annuels de travaux portant sur 56 opérations ont été établis.

L'ensemble de ces travaux représente un linéaire de plus de 31.17 km pour un montant total d'environ 6.5 millions d'euros hors taxes.

Collectivité	Montant du programme de travaux	Nombre d'opérations	Linéaire canalisations
SIVOM Cussy	99 900 € HT	1	720 MI
SME Seillette	1 428 200 € HT	14	8 749 MI
SIE Région de Verdun	370 000 € HT	5	2 347 MI
SMAEP Chalon Sud-Est	800 000 € HT	7	2 570 MI
SIE Bresse Nord	900 000 € HT	9	4 310 MI
SIE Basse Dheune	710 000 € HT	5	2 720 MI
SIE Haute Grosne	427 900 € HT	6	2 261 MI
Commune de Cluny	285 300 € HT	2	670 MI
SME de Chalon Sud Ouest	1 100 000 € HT	7	3 375 MI
TOTAL	6 121 300 € HT	56	27 722 MI

D'autres projets d'extension ou de renouvellement ont également fait l'objet d'une étude et d'un chiffrage en cours d'année.

b.2 | Marchés de travaux

3 consultations ont été menées en 2024 pour :

- **Le SIE de la Haute-Grosne** : accord-cadre à bons de commande d'1 an reconductible 3 fois pour un montant mini de 200 000 € HT et maxi de 700 000 € HT/an notifié en 2024 à l'entreprise PETAVIT basée à La Roche Vineuse.
- **le SIE de Bresse Nord** : lancement de la consultation pour un marché accord-cadre à bons de commande d'1 an reconductible 3 fois sans montant mini et maxi de 1 200 000 € HT/an (4 800 000 € HT en cumul sur les 4 ans).
- **le SME de Chalon Sud-Ouest** : accord cadre à bon de commande d'1 an reconductible 3 fois sans montant mini et maxi de 1 300 000 € HT/an (5 200 000 € HT en cumul sur les 4 ans), notifié en 2024 à l'entreprise DBTP basée à EPERVANS.

La mission réalisée par le SYDRO 71 comportait : la rédaction du dossier de consultation, l'avis d'appel à concurrence, l'analyse des offres, la rédaction du PV d'ouverture et d'analyse des offres, le rapport de présentation de la procédure, le montage du dossier pour le contrôle de légalité. Le SYDRO 71 a également assisté les syndicats dans la publication sur profil acheteur, dans la notification des rejets et la notification du marché à l'entreprise attributaire.





b.3 | Travaux réalisés

Le tableau ci-dessous synthétise les prestations réalisées par le SYDRO 71 pour le suivi technique, administratif et financier dans l'exécution des travaux.

Collectivité	Montant commandé	Nombre BC notifiés	Nombre opérations réalisées terminées	Linéaire réalisé	Nombre de branchements repris	Nombre de réunions chantier	Nombre de CP/situations	Montant réalisé
SIVOM Cussy	78 953 € HT	1	1	397	2	3	1	25 381 € HT
SME Seillette	1 588 674 € HT	15	14	8 467	127	22	10	1 054 976 € HT
SIE Région de Verdun	300 673 € HT	10	8	1 660	9	10	19	224 000 € HT
SMAEP Chalon Sud-Est	756 456 € HT	7	6	3 631	114	15	26	834 800 € HT
SME Chalon Sud-ouest	1 279 082 € HT	12	9	4 690	82	39	27	1 040 700 € HT
SIE Bresse Nord	577 926 € HT	10	10	5 516	54	17	27	760 500 € HT
SIE Basse Dheune	675 358 € HT	5	4	3 108	36	24	25	484 200 € HT
SIE Haute Grosne	366 141 € HT	6	11	6 232	103	33	25	589 919 € HT
Commune de Cluny	277 302 € HT	2	2	1 113	19	21	9	495 849 € HT
Commune de Berzé le Châtel	0	0	1	845	17	9	0	0 € HT
TOTAL	5 900 565 € HT	68	66	35 659	563	193	169	5 510 324 € HT



10/09 : Comité syndical

9 | ÉVÉNEMENTS, RENCONTRES, INTERVENTIONS

- 24/01 : Cabinet TILLIA - Etude transfert compétence eau - CC le Grand Charolais
- 30/01 : Agence Régionale de Santé (ARS)
- 13/02 : Réunion de travail avec les Services de la Préfecture, du Département et les membres du Bureau syndical : Modification statutaires
- 23/02 : Plan projet eau du Département
- 08/03 : Président du Département de Saône et Loire
- 19/03 : Agence de l'eau RMC
- 02/04 : Cabinet Secundo : Organisation étude schéma directeur
- 18/04 : Réunion DGA - Appui technique du DPT
- 14/05 : Réunion sécurisation pôle médical de Dracy le Fort - SMECSO/CA Grand Chalon
- 16/05 : Réunion sécurisation SIE du Nord de Mâcon - MBA/SIE
- 11/06 : Agence de l'eau Loire Bretagne
- 25/06 : CUCM
- 03/07 : Réunion travail : DCE Schéma directeur sécurisation AEP 2024
- 26/07 : Entretiens recrutement poste agent technique
- 27/08 : Entretiens recrutement poste ingénieur/directeur
- 09/09 : Etude départementale ressources et usages - Comité technique retour phase 2
- 10/09 : Comité syndical - Intervention des services de la Préfecture et de la Direction des territoires sur le transfert de compétence eau
- 23/09 : Atelier AEP Direction Accompagnement des Territoire 71
- 10/10 : Cabinet Bert Consultant : Etude transfert des compétences eau et assainissement - CC Brionnais Sud Bourgogne
- 15/10 : Conseil Départemental de l'Environnement des risques sanitaires et Technologiques (CODERST)
- 28/11 : Comité départemental de l'eau - Préfecture 71

10 | LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE



ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

- Modification des statuts et du règlement intérieur afin de sécuriser les actions du SYDRO 71.



RESSOURCES HUMAINES :

- Orientations définies par les lignes directrices de gestion (LDG) : Mise à jour initiée
- Effectif : Procédure de recrutement d'un agent technique affecté aux missions AMOMOE, Thomas Rouillet en poste à compter du 01 septembre.
Procédure de recrutement d'un ingénieur affecté au poste de direction. Arrivée de Jean-Jacques Prely prévue le 06/01/2025.



FINANCES :

- Budgets suivis par le Service de Gestion comptable (SGC) Mâcon et amendes.
- Mises en concurrence :
 - Marché de service pour le renouvellement du parc automobiles : Location de 2 véhicules Renault Clio
 - Marché de service relatif à la réalisation et la pose de stickers logo SYDRO 71 pour les 4 véhicules. Renault Sud Macon



COMMUNICATION :

- Mise à jour effectuée en interne du site WEB : **www.sydro71.fr**



SÉCURISATION :

- Lancement de la procédure de mise en concurrence du marché pour l'actualisation du schéma directeur. Assistance à maîtrise d'ouvrage réalisée par le Cabinet SECUNDO ;
- Fin de travaux d'interconnexion réalisés par le SYDRO 71 pour le SME de Châlon Sud-Ouest et le Grand Châlon.
- Fin de travaux d'interconnexion réalisés par le SYDRO 71 pour le SME du Nord de Mâcon.

LE SYDRO 71 ET SES PARTENAIRES

PRÉFECTURE

DÉPARTEMENT DE SAÔNE ET LOIRE



Membre
Subventionneur
Appui technique

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ (ARS)

AGENCES DE L'EAU
(Subventionneurs)



ADHÉRENTS

SERVICE DE GESTION
COMPTABLE DE MÂCON
ET AMENDES



2 impasse Jean Bouvet - 71000 MACON
03 85 39 39 30 - sydro71@sydro.fr

Retrouvez-nous sur le site : www.sydro71.fr